



PREFET DES LANDES

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE POLICE DE L'EAU ET DES
MILIEUX AQUATIQUES



**INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYERES ET AUX ZONES DE
CROISSANCE OU D'ALIMENTATION DE LA FAUNE PISCICOLE
AU SENS DE L'ARTICLE L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

ETAT D'AVANCEMENT DES INVENTAIRES : Approbation

DATE DE MISE A JOUR DES INVENTAIRES : 25/06/2013

PRODUCTEURS DES DONNEES DEPARTEMENTALES

FDAAPPMA 40 - MIGRADOUR - SD 40 ONEMA - PARC
NATUREL REGIONAL des LANDES de GASCOGNE

LISTE DES ESPECES PRESENTES SUR LE DEPARTEMENT

Liste des espèces fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008

en application du R.432-1 du Code de l'environnement

Liste 1 - poissons	Inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce	Chabot ; Lamproie de planer ; Lamproie de rivière ; Lamproie marine ; Truite fario ; Vandoise
Liste 2 - poissons	Inventaire des parties de cours d'eau ou de leurs lits majeurs dans lesquelles ont été constatées la dépose et la fixation d'œufs ou la présence d'alevins de l'espèce au cours de la période des dix années précédentes	Alosc feinte ; Brochet ; Grande Alosc
Liste 2 - écrevisses	Inventaire des parties de cours d'eau où la présence de l'espèce considérée a été constatée au cours de la période des dix années précédentes	Ecrevisse à pieds blancs

DEPARTEMENT DES LANDES

**INVENTAIRES RELATIFS AUX FRAYÈRES ET AUX ZONES D'ALIMENTATION OU DE CROISSANCE DE LA
FAUNE PISCICOLE AU SENS DU L.432-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

INVENTAIRE DES PARTIES DE COURS D'EAU LISTE 2 ECRESSISSES

Article R432 1-1-1 du Code de l'environnement : inventaire des parties de cours d'eau susceptibles d'abriter des frayères, établi à partir des caractéristiques de pente et de largeur de ces cours d'eau qui correspondent aux aires naturelles de répartition de l'espèce

Liste des espèces présentes dans le département. Liste fixée par l'arrêté ministériel du 23 avril 2008 en application du R.432-1 du Code de l'environnement

Ecrevisse à pieds blancs

L'Adour du confluent du Larcis (inclus) au confluent de la Midouze

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Ecrevisse à pieds blancs	Le Bas et ses affluents	Sources du ruisseau de Lescu, commune SAINT-LOUBOUBER	Confluent du ruisseau de Fabian, commune COUDURES	Y compris les affluents du ruisseau de Lescu. - Excepté le ruisseau d'Estéla
Ecrevisse à pieds blancs	Le Gabas et ses affluents	Depuis le pont de la D.211, commune ARBOUCAVE	Confluent du ruisseau Le Bas, commune SAINTE-COLOMBE	
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau le Laudon et ses affluents	Ses sources au lieu dit "Lesgouarrigues", commune SERRES-GASTON	Confluence avec le Gabas, commune AUDIGNON	

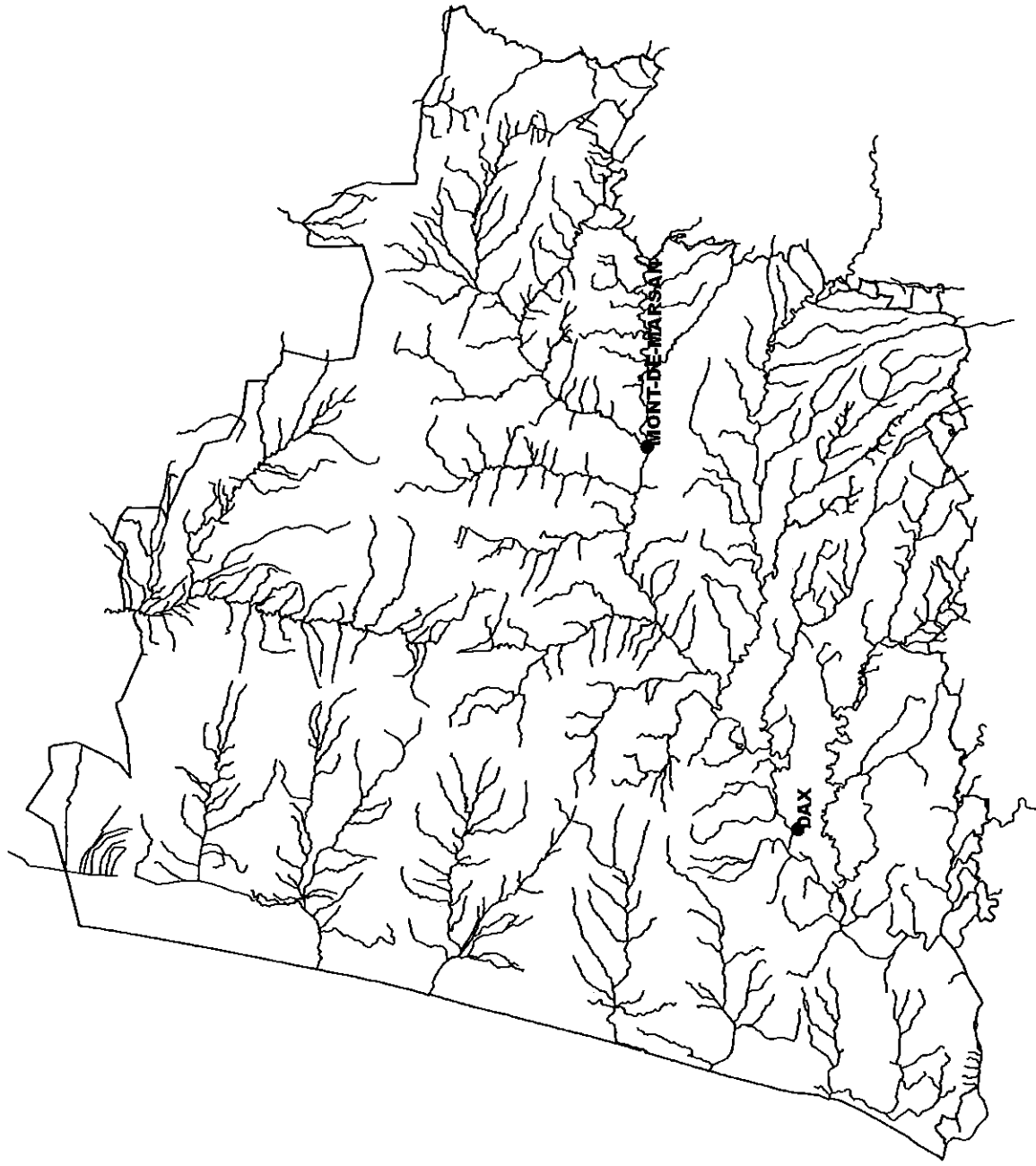
La Midouze

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Ecrevisse à pieds blancs	Les affluents de la Douze	Amont du confluent du ruisseau Corbleu, commune POUYDESSEAUX	Amont du confluent du Roumat, commune SAINT-AVIT	A l'exception de la Gouancyre et de la Douze
Ecrevisse à pieds blancs	Les affluents de l'Estrigon	Aval confluent du ruisseau de Bernin, commune LABRIT	Amont confluent du ruisseau de Tourilla, commune CERE	A l'exclusion de l'Estrigon

La Midouze

Frayères présentes	Cours d'eau / milieu aquatique	Délimitation amont	Délimitation aval	Observation
Ecrevisse à pieds blancs	Ruisseau du Moulin de Garbay	Source, commune ARTASSENX	Confluence avec le Ludon, commune BOUGUE	

CARTOGRAPHIE DES INVENTAIRES FRAYERES - Liste 2 écrevisses
Préfecture des Landes - Inventaire Avant projet le 21/09/2012
Carte informative et non exhaustive



ECREVISSES 40

Villes principales

Réseau hydrographique

Limite départementale